

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION N°CP2024- 09/3/20 DOSSIER N°6514	40ÈME CONGRES DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DE LA MONTAGNE
--	---

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine DEFEMME à Franck FOULON
Thierry GAILLARD à Nicolas SIMONNET
Mary-Line GEOFFRE à Eric BODEAU
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT
Patrice MORANCAIS à Marie-Christine BUNLON

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des
Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : 40ème CONGRES DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DE
LA MONTAGNE**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,
VU L.3123-19 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-09/3/20 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer un mandat spécial à Mme Catherine DEFEMME pour sa participation au 40^{ème} Congrès de l'Association Nationale des Élus de la Montagne (ANEM) dans les Hautes-Alpes, à Superdévoluy qui se déroulera le jeudi 10 et le vendredi 11 octobre 2024 ;
- d'autoriser le remboursement de l'ensemble des frais engagés par cette dernière et résultant de l'exécution de ce mandat, étant précisé que la dépense sera imputée au chapitre 011, article 6238.

Ne prend pas part au vote :

Mme Catherine DEFEMME (ayant donné pouvoir à M. Franck FOULON) Elue concernée par la prise en charge des frais

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET